

# Étude : Le bien-être économique des femmes au Canada, 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 16 mai 2018

---

Au fur et à mesure que la participation des femmes à la population active a augmenté, il en a été de même pour leur propre bien-être économique et celui de leur famille. Le revenu personnel des femmes s'est accru, principalement en raison de leurs gains d'emploi, et celui-ci constitue maintenant une part plus importante du revenu familial.

Le chapitre intitulé « [Le bien-être économique des femmes au Canada](#) », publié aujourd'hui dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, porte sur l'interaction entre le sexe, l'âge et le type de famille. À l'aide des données provenant de diverses sources, ce chapitre donne un aperçu complet des différences entre les sexes en ce qui a trait au revenu personnel, à la contribution au revenu familial, à la richesse et au faible revenu.

## La disparité du revenu personnel moyen entre les sexes s'est resserrée au cours des 40 dernières années

La disparité du revenu personnel moyen entre les sexes — soit la différence entre le revenu personnel moyen des femmes et celui des hommes — a diminué de moitié de 1976 à 2015 (en dollars constants de 2015), pour passer de 32 300 \$ (16 100 \$ par rapport à 48 400 \$) à 16 100 \$ (35 300 \$ par rapport à 51 400 \$). Cette disparité entre les sexes a surtout été constatée de 1976 à 1995, principalement en raison de l'augmentation du revenu personnel moyen des femmes. Depuis, la disparité du revenu personnel moyen entre les sexes est demeurée relativement stable.

## Les gains d'emploi représentent la majeure partie de la croissance du revenu personnel des femmes

Le revenu peut provenir de diverses sources, notamment des gains d'emploi (p. ex. les traitements, les salaires et les commissions, le revenu provenant d'un travail autonome), des revenus du marché autres que des gains d'emploi (p. ex. le revenu de placements et les pensions de retraite de source privée) et des transferts gouvernementaux (p. ex. la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'assurance-emploi).

De 1976 à 2015, la majeure partie de la croissance du revenu personnel chez les femmes était attribuable à leurs gains d'emploi : une hausse de 59 % pour l'ensemble des femmes et de 81 % pour celles appartenant au principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans). Au cours de la même période, les gains des hommes ont diminué (8 % pour l'ensemble des hommes et 5 % pour ceux de 25 à 54 ans).

## Les gains des femmes représentent plus que jamais une part plus importante du revenu familial

Pour la majorité des familles, la part du revenu la plus importante provenait d'un emploi. De façon générale, les gains des femmes représentaient une proportion plus faible du revenu familial par rapport à ceux des hommes; cependant, cette proportion s'est accrue au fil du temps. Dans les familles où il y avait une femme âgée de 25 à 54 ans occupant un emploi, les gains des femmes représentaient 47 % du revenu familial provenant d'un emploi en 2015, soit 22 points de pourcentage de plus qu'en 1976 (25 %).

Les gains des hommes représentaient une part décroissante du revenu familial provenant d'un emploi, soit 66 % en 2015. Il s'agit d'une diminution de 12 points de pourcentage par rapport à 1976 (78 %). Dans l'ensemble, la proportion du revenu familial provenant des gains a diminué de 1976 à 2015, pour passer de 86 % à 74 %.



## Le revenu familial est le plus élevé chez les femmes vivant en couple avec enfants et le plus faible chez les mères seules

Le type de famille est un déterminant important du bien-être économique des femmes. Les femmes ont tendance à être économiquement vulnérables à l'extérieur du mariage et de l'union libre, en particulier lorsque ces relations ont pris fin. Selon le Recensement de la population de 2016, 56 % des femmes âgées de 15 ans et plus vivaient en couple. Parmi les femmes qui ne vivaient pas en couple, 20 % étaient des parents seuls.

Les familles comptant un couple avec enfants affichaient le revenu moyen le plus élevé (126 200 \$) en 2015, suivies des familles comptant un couple sans enfants (119 100 \$). Le revenu des parents seuls était en moyenne plus élevé que celui des personnes vivant seules (c.-à-d. les personnes célibataires sans enfants). Cependant, dans les deux cas, les femmes gagnaient beaucoup moins que les hommes. Plus précisément, le revenu moyen des mères seules était de 53 800 \$, soit 27 900 \$ de moins que celui des pères seuls (81 700 \$). De même, le revenu moyen des femmes seules était inférieur de 8 700 \$ au revenu moyen des hommes seuls (36 600 \$ par rapport à 45 300 \$).

### Note aux lecteurs

Les données ventilées selon le sexe de la présente publication proviennent de nombreuses enquêtes de Statistique Canada, dont l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'Enquête canadienne sur le revenu, l'Enquête sur la sécurité financière et le Recensement de la population de 2016.

Les estimations excluent les territoires et les réserves des Premières Nations.

Le **bien-être** est un état multidimensionnel qui se caractérise par la santé, le bonheur et la prospérité. Un aspect particulier du bien-être — le **bien-être économique** — possède à la fois une composante actuelle et future. Le bien-être économique actuel renvoie à la capacité des personnes et des petits groupes, comme les familles ou les ménages, à subvenir constamment à leurs besoins fondamentaux; il comprend également la capacité de faire des choix économiques et d'éprouver un sentiment de sécurité, de satisfaction et d'épanouissement personnel.

Le **revenu personnel et le revenu familial** correspondent au revenu total du marché avant impôt, plus les transferts gouvernementaux.

L'expression « **dollars constants** » renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (c.-à-d. le pouvoir d'achat) au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce type d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent les prestations directes du gouvernement, comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec, l'aide sociale, l'assurance-emploi, l'indemnité d'accident du travail, les prestations pour enfants, ainsi que les crédits d'impôt remboursables, comme la taxe sur les produits et services, la taxe de vente harmonisée et les crédits d'impôt provinciaux et territoriaux.

### Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2620, 3889, 3901 et 5200.

Cette diffusion est fondée sur le chapitre « **Le bien-être économique des femmes au Canada** », de la publication *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, septième édition (**89-503-X**), laquelle est maintenant accessible. La publication *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe* est le fruit de la collaboration entre Condition féminine Canada et Statistique Canada.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).